



PROCÈS-VERBAL

de la 2^{re} réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 17 octobre 2016, à 18 h 30

Sont présents :

Mesdames	Isabelle Lapointe	Direction
	Marie-Claude St-Pierre	Service de garde
	Louise Miquelon	Personnel de soutien
	Annie Girard	Parent
	Mylène Brassard	Parent
	Véronique Latulippe	Parent
	Karine Bonin	Parent
Messieurs	André Bordeleau	Représentant au comité de parents
	Christian Lord	Enseignant
	Mario Schinck	Enseignant
	Stéphane Proulx	Enseignant
	Louis-Michel Côté	Psychoéducateur
	Marc Lavoie	Parent

Est absent :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 18 h 30

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la directrice, Isabelle Lapointe, fait lecture de l'ordre du jour.
Il est proposé par Monsieur Mario Schinck et appuyer par Madame Marie-Claude St-Pierre d'ajouter un nouveau point 2 : «Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2016».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ-16/17-01

CÉ-16/17-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 JUIN 2016

2.1 Le procès-verbal est adopté tel quel

Proposé par M. Christian Lord et appuyé par Mme Annie Girard

2.2 Suivis

2.2.1 M Mario Schinck attend toujours des nouvelles de l'école de Philadelphie. Mme la directrice vérifiera avec la direction en place à la fin de l'an dernier et redonnera de nouvelles informations à M. Schinck dans les meilleurs délais.

Proposé par Mme Annie Girard et appuyée par M. Mario Schinck

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-16/17-03

3. ÉLECTION DU PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE

Le conseil d'établissement a élu, sans opposition, les personnes suivantes sur les postes à combler.

- La candidature d'André est proposée par Mme Véronique Latulippe et appuyée par M. Mario Schinck accepte la présidence.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

VICE-PRÉSIDENT

- La candidature de Mme Véronique Latulippe est proposée par M. André Bordeleau et appuyée par Mme Karine Bonin accepte la vice-présidence.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ-16/17-04

SECRÉTAIRE

- La candidature de M. Stéphane Proulx est proposée par Mme Louise Miquelon et appuyée par Mme Marie-Claude St-Pierre.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ-16/17-05

4. FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS.

Madame la directrice explique les responsabilités des membres du conseil d'établissement quant à la dénonciation d'intérêt et distribue les formulaires à cet effet. Les membres les complètent et les remettent à la direction.

5. RENSEIGNEMENTS SUR LE CÉ

Tableau des fonctions et pouvoir

Madame la directrice présente un document produit par la commission scolaire visant à informer les membres du conseil d'établissement sur les encadrements de leur fonction.

6. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le conseil d'établissement effectue les modifications suivantes aux règles de régie interne :

- Les documents seront envoyés courriel au moins 48 heures à l'avance, dans la mesure du possible.
- Enlever «l'envoi de copie papier sauf pour Stéphane»

Il est proposé par Mme Annie Girard et appuyé par Mme Véronique Latulippe.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES

- 28 novembre à 18 h 30 ;
- 19 décembre à 18 h ;
- 23 janvier à 18 h 30 ;
- 20 février à 18 h 30 ;
- 20 mars à 18 h 30 ;
- 24 avril à 18 h 30 ;
- 15 mai à 18 h 30 ;
- 12 juin à 18 h30.

8. MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Madame la directrice rappelle que l'on peut inviter un membre de la communauté à se joindre au conseil et demande aux membres du conseil de réfléchir aux personnes qu'ils auraient à suggérer. Suite à la recommandation de M. Louis –Michel Côté, la direction lancera un appel à tous.

9. FORMATION POUR LES MEMBRES DU CÉ

Une formation sur les droits et devoirs du conseil d'établissement sera offerte le 8 novembre à 18h30 pour le secteur Memphrémagog. Elle vise d'abord les nouveaux membres de conseil d'établissement, mais peut être suivie par ceux qui le désirent.

10. BUDGET

Présentation du projet du budget.

Le budget sera présenté lors de la prochaine rencontre. Cela dit, la direction demande l'accord du conseil pour faire refaire l'ensemble des lignes sur la cour d'école, sachant que l'entrepreneur ne paiera que pour ce qu'ils ont endommagé. M. Louis-Michel Côté propose de demander à l'entrepreneur s'il accepte de commanditer les travaux moyennant l'affichage de remerciement. Il est demandé à la direction de voir s'il est possible de convaincre l'entrepreneur de faire affaire avec la compagnie qui a fait les lignes à l'origine afin de s'assurer de la qualité. M. Christian Lord fera faire une soumission par ce dernier. Les membres du comité demandent de recevoir une proposition courriel dans laquelle seront détaillés les coûts de la repeinte et les détails de l'impact sur le budget de l'établissement.

11. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Madame le directrice présente les propositions de campagne de financement proposé par les enseignants de l'école.

- Vente de garage de 601
- Vente de pâtisserie pour novembre 3^e cycle
- Vente de chocolat et papier de toilette 601
- Produits de l'érable pour Sébastien 602
- Vente de hot dog et pâtisseries en mai 601
- Foire du livre avec le 1^e cycle lors de la réception des pâtisseries du 3^e cycle.
- Vente de fromages de l'abbaye de St-Benoit par les élèves du 2^e cycle.

Il est proposé par Mme Karine Bonin et appuyé par M. Christian Lord.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-16/17-07

12. SORTIES ÉDUCATIVES

Madame la directrice présente les sorties éducatives demandées par les différents groupes de l'école (voir document en annexe). Isabelle devra vérifier avec les enseignantes du premier cycle quels seront les frais de transport pour la sortie au zoo.

L'ensemble des demandes sont approuvées par Mme Louise Miquelon et appuyé par M. André Bordeleau.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. DATE DE REMISES DES BULLETINS

Madame la directrice présente le document sur les normes et modalités de l'école au conseil. M. Louis-Michel Côté fait remarquer que le bulletin de la 3e étape doit obligatoirement être envoyé papier. Il faut donc corriger le « ou » dans les modalités par un « et » au 3e bulletin. Mme la directrice vérifiera si les règles n'ont pas changées et si cela ne justifie pas le «ou ».

14. PROGRAMME SUR LA SEXUALITÉ

Madame la directrice a reçu un programme produit par le ministère pour l'éducation à la sexualité. Ce n'est pas une matière additionnelle mais bien un ajout facultatif à l'offre pédagogique suggérée par le Ministère. Elle présente le contenu générale des guides. Le conseil d'établissement accorde sa confiance à l'équipe-école pour l'intégration de ce nouvel outil dans les pratiques éducatives de l'école. Il est considéré important d'intégrer la collaboration de l'infirmière

15. CORRESPONDANCES

15.1 Madame la directrice présente la correspondance reçue. Marathon de Magog, « rien ne sert de courir ». Le conseil d'établissement, considérant que c'est organisé par une institution publique, l'hôpital de Magog, la publicité pourra être envoyée par courriel aux parents de l'école.

15.2 L'école a aussi reçu l'Acte d'établissement. C'est un document qui précise le prêt du gymnase du Transit pour l'école Ste-Marguerite.

16. POINTS DU SERVICE DE GARDE

La responsable du service de garde demande l'avis du conseil sur ses problématiques reliées à l'organisation de l'offre d'aide aux devoirs. Malgré les problématiques engendrées, il est mentionné qu'il semble important de ne pas perdre le sens du service et que pour l'instant il semble très apprécié que l'aide au devoir se fasse tel que débuté cette année.

17. POINT SAINES HABITUDES DE VIE

M. Christian Lord présente le portrait de la vie sportive de l'école.

Sport étude 205 élèves inscrits sur 300

Les activités midi commenceront la semaine prochaine jusqu'à un peu après la relâche.

Défi « Moi je croque », l'école est inscrite.

Patinage-plus et basket-plus sont reconduits cette année.

Crosscountry scolaire, 62 inscriptions cette année.

Grand défi Pierre Lavoie, on s'attend à environ 4000\$ de l'équipe Plastic Anchor Modulo.

Concours Vélo-pupitre, les jeunes ont pu proposer des images pour personnaliser les vélo-pupitres et les gagnants seront soulignés à la présentation du 3 novembre. Les gagnants individuels recevront un ballon de basket et les gagnants de groupe vivront un dîner spécial.

18. RÉNOVATION

La direction informe le conseil que l'entrée principale sera de nouveau accessible d'ici quelques jours. Le revêtement des fenêtres sera bientôt terminé. Le nettoyage de la brique est en bonne voie de se finaliser aussi. Elle informe le conseil qu'il y aura aussi un travail de peinture de fait au gymnase ainsi qu'un travail d'uniformisation des serrures de l'école.

19. NOUVEL ORTHOGAPHE

L'équipe d'enseignants de l'école met de l'avant la nouvelle orthographe et amorce une transition progressive dans les pratiques des élèves.

20. INVITATION POMME VERTE

Il y a une demande de la responsable afin de nous rencontrer et recevoir nos commentaires. Le conseil accepte de la rencontrer lors de la prochaine rencontre.

CÉ-16/17-09

21. AUTRES SUJETS :

- 21.1 30 septembre
Mme Latulippe demande si le niveau d'absence lors de cette journée a causé préjudice pour l'école. La direction précise que cela a seulement demandé plus de travail pour faire compléter les formulaires aux parents des élèves absents.
- 21.2 Quorum à l'assemblée de parents
Mme Latulippe demande des précisions sur les règles concernant le quorum lors de l'Assemblée de parents. La direction à vérifier et le tout semblait en règle mais elle reviendra avec plus de précision lors de la prochaine rencontre.
- 21.3 Comité de plan de paix
Les enfants de 4e à 6e année seront sondés les 10 et 11 novembre sous la supervision de notre psychoéducateur.

22. QUESTIONS DU PUBLIC :

Aucunes

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Mme Louise Miquelon et appuyé par monsieur Christian Lord de levée la séance à 21 h 00.

Le président,

André Bordeleau

La directrice,

Isabelle Lapointe